

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660**



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Date de la convocation
20/01/2023

Date d'affichage
31/01/2023

Objet de la délibération
<b>Augmentation des tarifs de location des salles municipales dans un contexte inflationniste</b>

**Séance du 26 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylian CALVAT, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Charles-Emmanuel PELLETIER, Margaux PRAOM, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Cyril MARECHAL,  
Nathalie CASTILLON donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN,  
Claude GAULARD donnant pouvoir à Margaux PRAOM,

Absents :

Franck NICOLAS,  
Jean-Baptiste MALIVERNAY,  
Maud WASNER.

Lylian CALVAT a été désigné Secrétaire de séance.

Vu la délibération n°2021 09 08 du 16 septembre 2021 relative aux tarifs de location de l'Espace du Marais à compter du 01/01/2022 ;

Vu la délibération n°2021 09 09 du 16 septembre 2021 relative aux tarifs de location de la salle Guinemand à compter du 01/01/2022 ;

Vu la délibération n°2022 01 04 du 27 janvier 2022 relative aux tarifs de location des salles Maurice Maire et Guy Devaux pour l'année 2022 ;

Vu l'avis favorable de la municipalité en date du 11 janvier 2023, de soumettre au Conseil municipal une augmentation des tarifs de location des salles municipales au vu du contexte inflationniste au niveau des prix des énergies,

Considérant qu'il est nécessaire d'augmenter les tarifs de location des salles municipales de la commune afin de faire face à l'inflation sur les prix des énergies,

Il est proposé au conseil municipal de majorer les tarifs de location des salles communales de la manière suivante :

- augmentation de 10% pour les habitants et associations de Saône ;
- augmentation de 30% pour les personnes et associations extérieures à Saône.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire :

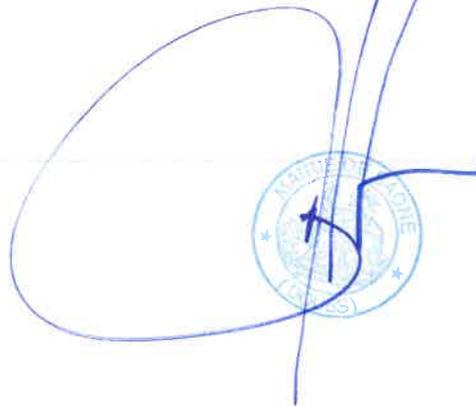
Par 20 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

#### DÉCIDE

- D'approuver l'augmentation des tarifs de location précisés dans les délibérations n°2021 09 08, n°2021 09 09 et n°2022 01 04 ;
- De mettre en application ces dispositions pour tout contrat de location signé à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 ;
- D'autoriser le Maire à signer toutes pièces y afférentes.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 31/01/23  
Monsieur le Maire de Saône,  
Benoit VUILLEMIN



*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

Délibération transmise à :  
- Préfecture